

maintenant de salle publique et d'école.—Il le mérite bien à son âge.

On sait qu'en 1759, la proclamation que le général Wolfe adressait aux habitants canadiens-français fut pour la première fois placardée sur la porte de l'église de Beaumont.

La tradition rapporte que les paysans déchirèrent ce placard et que pour les punir on mit le feu à l'église. Montgomery, le brûleur de la côte sud et de la côte nord du Saint-Laurent, promena lui aussi sa torche incendiaire sous le vieux temple. Mais, miracle ! chaque fois, il n'y eut que la porte de brûlée et l'église demeura intacte.

Le monument historique de Beaumont, avec ses vieilles sculptures, mérite d'être vu par les touristes et les lettrés. C'est une relique.

L'église de Beaumont n'a guère été retouchée depuis 1733. En 1870 on lui donna un nouveau clocher, et, en 1886, on l'ornait d'une belle sacristie.

La grande restauration de 1894 est venu la sauver de la pioche des démolisseurs.

Je félicite les Beaumontois d'avoir le respect du passé et de vouloir garder leur vieille église "où tant de générations sont venues prier, espérer, offrir à Dieu leurs joies, leurs peines et leur vie."

J.-EDMOND ROY

LE NOM DE NOUVELLE-FRANCE ⁽¹⁾

Quand a-t-on commencé à désigner le Canada sous le nom de Nouvelle-France ?

Charlevoix assure que ce fut en 1609 :

" Il (Champlain) avoit espéré de trouver un navire à Tadoussac, mais il n'y en avoit point, et il remonta à Québec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, et ils s'embarquèrent ensemble au mois de septembre 1609,

(1) I, VIII, 74.